##### LES MODALITÉS ET LES PIÈCES À FOURNIR POUR LES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

##### MSE- SVT / MDSEM

##### 2023/2024

##### NB : Les candidats retenus dans plus d'une spécialité doivent décider de la filière objet de l'inscription (on ne peut pas s'inscrire dans deux spécialités différentes).

##### NB : Il est obligatoire de respecter le délai d’ouverture indiqué pour les listes principales.

* ***Remplir dûment le formulaire d’inscription en ligne sur la*** *plateforme d’université Puis télécharger votre fiche au format PDF.*
* *Se présenter au service de scolarité muni des pièces suivantes :*
* *2 copies de la fiche PDF d’inscription*
* *Original + 2 copies (recto-verso) du baccalauréat.*
* *Original de la licence ou (Attestation de Réussite de l’année 2023) + 2 copies.*
* *Original relevés des notes S1- S2- S3-S4-S5-S6 +1 copie.*
* *2 copies de la carte CIN*
* *2 photos d’identité récentes.*
* *1 Déclaration sur l’**honneur téléchargeable.*
* *1 Charte d’étudiant (e) téléchargeable.*
* *Attestation de travail pour les fonctionnaires.*

*N****B : L’inscription administrative définitive n’est validée qu’après la souscription de l’assurance via Le lien de l’application : https://rcscolaire.mamda-mcma.ma/user/souscription.******Le reçu portant le nom de l’étudiant(e) doit être présenté à la scolarité.***